



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**

Édition 28

CERTIFICAT ACERMI

N° 05/018/408

Licence n° 05/018/408

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version B du 30/06/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **SAINT GOBAIN ISOVER**

Company:

Siège social : **Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement les produits désignés sous les références commerciales

MONOSPACE 35 CONTACT - MONOSPACE 35 REVÊTU KRAFT - ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT

et fabriqués par les usines de : Chalon sur Saone - France (71)

Production plants:

Chemillé - France (49)

Lucens - Suisse

Orange - France (84)

Speyer - Allemagne

Vamdrup - Danemark

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

et pour les usages figurant en page 3 du présent certificat.

Uses are given in page 3.

Ce certificat atteste que ces produits et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale et la norme EN 13162:2012+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made mineral wool products and the standard EN 13162:2012+A1:2015.

Ce certificat a été délivré le 19 janvier 2021 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification des produits ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

This certificate was issued on January 19th 2021 and is valid until December 31st 2023, except new decision due to a modification in the products or in the implemented quality system.

Pour le Président

T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire

É. CRÉPON

F. LYON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 05/018/408 Édition 27, délivré le 15 décembre 2020

Renewal of certificate n° 05/018/408 Edition 27, issued on December 15th 2020



CERTIFICAT ACERMI
N° 05/018/408
Licence n° 05/018/408
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.035$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - Thermal resistance										
Épaisseur (mm)	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
R (m².K/W)	1,25	1,40	1,55	1,70	1,85	2,00	2,10	2,25	2,40	2,55	2,70
Épaisseur (mm)	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
R (m².K/W)	2,85	3,10	3,40	3,70	4,00	4,25	4,55	4,85	5,10	5,40	5,70
Épaisseur (mm)	210	220	230	240	250	260	270	280	300	-	-
R (m².K/W)	6,00	6,25	6,55	6,85	7,10	7,40	7,70	8,00	8,55	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse F

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr7
Capacité Thermique Massique	840 J/(KG.K)

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 45 à 300
-----------------------	-------------



CERTIFICAT ACERMI

N° 05/018/408

Licence n° 05/018/408

USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre cloison plaques de plâtre	MONOSPACE 35 CONTACT	
		MONOSPACE 35 REVÊTU KRAFT	
	Contre cloison maçonnerie ou carreaux de plâtre	MONOSPACE 35 CONTACT	
		MONOSPACE 35 REVÊTU KRAFT	
Murs isolation thermique intégrée	Murs à ossature bois	ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT	
Toitures inclinées et plafonds	Isolant posé en rampant de comble ou toiture par l'intérieur - entre et sous chevron	ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT	
	Isolant pose sur plafonds plaque de plâtre	ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT	